

P.V. N°447

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 13 décembre 2023

Membres présents :	BERTHET Eve Présidente CGT CHARVET Frédéric Secrétaire Général CGT AUFRAY Fabienne Trésorière Générale CGT DUPONT Laurent 2 ^{ème} Vice-président CGT CHARBONNIER Luc Trésorier Général Adjoint FO DREUX Hervé Secrétaire Général adjoint CGT LARGY Jean-Marie Administrateur CFDT ORTOLLAND Julien Administrateur CFDT FEVELAT Eric Administrateur CFE-UNSA Energie	MONZIES Mathilde Administratrice CGT LAVEISSIERE Nadine Administratrice CFE-UNSA Energie PERRI René Administrateur CGT SANCHEZ Serge Administrateur CGT CAILLETTE Gilles Administrateur CFE-UNSA Energie GAMBELLIN Vincent Administrateur CGT FALIZE Céline Administratrice CFDT BROISAT Pierre Administrateur CFDT
Absents excusés :	DELLEUR Pascaline Administratrice CFE-UNSA Energie SOLTYSIAK Maïté Administratrice CGT ROBERT Emmanuel 3 ^{ème} Vice-président CFDT TAILLEBOSQ Dominique 1 ^{er} vice-président Délégué CGT	EVE Pierryck Administrateur CGT HUAU Laurent 5 ^{ème} Vice-président FO BAUDIN Yolande 4 ^{ème} Vice-présidente CFE-UNSA Energie
Participants :	RANCUREL REVOL Lydie - Cheffe de Cabinet PHLIPPOTEAU Estelle – Secrétaire assistante CMCAS Burotik'Alpes – Prise de note et rédaction PV	

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
 2. Approbation PV du CA N°446 du 21/09/2023 (vote)
 3. Convention de répartition des charges 2024 (Vote)
 4. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, Budget primitif 2024 (Votes)
 5. Propositions des Commissions (Votes)
- Questions diverses
-

9h16 - Début de la séance

René PERRI en visio, en attente de connexion d'Eric FEVELAT.

Eve BERTHET, ouvre la séance.

Ce CA se tient de manière mixte, en présentiel et en visio. Cela a été décidé lors du dernier bureau.

Les membres acceptent à l'unanimité la tenue du CA en mixte.

La proposition est faite de voter par délégation syndicale plutôt que par membres. Cette proposition est acceptée par toutes les organisations syndicales.

La présidence est assurée par Eve BERTHET. Frédéric CHARVET est en charge de la gestion de prise de parole.

1. Actualités

Eve BERTHET (CGT) :

- **Point organisation professionnelle Plaque CCAS RA et Territoire DDS**

Jean-Louis GROBEL, DIT, est en congé paternité jusqu'à début janvier. Durant son absence :

- Céline Etellin le remplace sur la Présidence du CSE, participation et relais du CODIR DG, animation des réunions du CODIR Plaque, ainsi que le relais managérial des pôles RH et Prévention, tout en conservant la responsabilité du Pôle ED.
- Sylvain Perrone est missionné DO sur le territoire RAL, tout en conservant la responsabilité du Pôle Maintenance et Logistique de la Plaque.
- Clément Kovacic, en lien avec les responsables principaux, pilote l'activité des Villages Vacances de DDS, tout en conservant sa fonction de DO du Territoire DDA.
- L'organisation des pôles SA et CP/ASS du territoire des Deux Savoie reste inchangée, avec le pilotage des activités par les responsables de Pôle, Sabrina Guillet et Karine Pasero.

- **Organisation cérémonie des Vœux 2024 (aux salarié-e-s et élu-e-s des activités sociales)**

Pour les salarié-e-s et élu-e-s des activités sociales, organisée à Pont de Claix (lieu à confirmer) le jeudi 25 janvier 2024 sur une seule journée pour l'ensemble de la plaque (discours et échanges, puis Buffet festif suivi d'un moment convivial).

Pour les bénéficiaires, une carte de vœux sera mise en ligne sur les sites internet et Facebook de la CMCAS, envoi dans l'infolettre, et par courrier aux inactifs + flyer activités de proximité, ASS et séjours vacances activités sociales.

Connexion d'Eric FEVELAT à 9h21.

- **Changement Présidence de commission**

Commission Jeunesse :

Lors de l'instance du 20 novembre dernier, les membres de la commission ont désigné Eve BERTHET sur le mandat de Présidente jusqu'à la prochaine réunion, en remplacement de Maïté SOLTYSIAK (démission). Le CR vous sera prochainement envoyé.

Commission ASS-Santé Prévention- Réseau Solidaire-Handicap :

Lors de l'instance du 30 novembre dernier, les membres de la commission ont élu à l'unanimité Mathilde MONZIES sur le mandat de Présidente, en remplacement de Dominique TAILLEBOSQ.

- **Changement membres de commission**

Commission Jeunes Agents :

Pour la délégation CGT,

- Robin WENGRYNOWSKI remplace Etienne MEHR suite à sa mutation en Isère,
- Yoann PEREZ remplace Maité SOLTYSIAK suite à sa démission.

- **Point Arbres de Noël**

La commission « jeunesse » de la CMCAS a proposé 5 Arbres de Noël.

1 308 inscrits au 30/11 (1 200 en 2022), soit :

- 02/12 – LA BALME DE SILLINGY : 220 bénéficiaires, référente : Fabienne AUFRAY
- 10/12 – LE PHARE à CHAMBERY : 707 bénéficiaires, référents : Eric DIDIER et Eve BERTHET
- 16/12 – AUSSOIS : 126 bénéficiaires, référent : Sébastien CABA
- 16/12 – MORILLON : 89 bénéficiaires, référent : Valentin BEURET
- 17/12 – LES SAISIES : 166 bénéficiaires, référent : Ange DAGNIAUX

Cette année, lors des arbres de Noël, une carte à gratter est proposée aux enfants de 4 à 11 ans afin de connaître leur avis sur les colonies. Une urne est mise en place pour récupérer les cartes lors des arbres de Noël, le dépouillement et l'analyse des réponses seront réalisés par les pôles Conseil Promotion du Territoire et Etude et Développement de la Plaque.

Pour les adolescents de 12 à 17 ans, deux supports sont prévus :

- Un flyer avec un QR code renvoyant vers une enquête, utilisable jusqu'au 31 janvier.
- Une affiche avec le même QR code à accrocher lors des arbres de Noël, dans les SLVies, CMCAS et aux autres événements.

Je remercie les élus qui se sont rendus aux arbres de Noël et je vous invite à vous rendre aux prochains.

- **Quota BAFA 2024 - Jeunes retenus par la CMCAS**

Le volume des quotas BAFA alloués à notre CMCAS était de 6 formations financées par la CCAS pour 2024.

Les entretiens ont été conduits par un membre de la Commission Jeunesse et un professionnel du Pôle SA, durant les vacances d'automne.

Sept candidats ont été reçus, 3 se sont désistés après leur entretien (engagement de 2 à 3 ans d'encadrement au sein des AS non réalisable). Cela nous a permis de proposer 4 jeunes (2 places ont été restituées au national) :

- BECHE Audrey
- GAMBIEZ Agathe
- GUYON Lou
- MERLEVEDE Evaëlle

Luc CHARBONNIER (FO) – Où se passe la formation BAFA ?

Eve BERTHET (CGT) – Les formations BAFA peuvent être dispensées sur tous les centres en France. Je n'ai pas d'information mais à priori, il n'y aura pas de session sur la plaque RA en février.

L'encadrement est positionné sur des colonies selon leur choix et disponibilités.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – L'engagement est de 3 ans.

Eve BERTHET (CGT) – L'engagement moral est de 2 ans mais il est préférable de les garder plus longtemps. La durée dans le métier d'animateur est entre 3 et 5 ans maximum.

La formation BAFA compte dans le parcours sup.

Frédéric CHARVET (CGT) – Il est inquiétant de voir que nous ne remplissons plus les places proposées alors qu'en parallèle nous proposons de plus en plus de colonies.

Eve BERTHET (CGT) – Cette problématique est globale sur le métier de l’animation. Avant le Covid, la situation était déjà complexe, post Covid, la situation est pire.

Nous sommes sur un contrat d’engagement éducatif, sur de l’indemnisation et non du salaire. Aujourd’hui, un jeune gagnera plus d’argent en travaillant au Mc Donald ou en grande surface. Néanmoins, ce n’est pas la même chose en termes d’activité.

Des propositions sont en train d’être travaillées par le Gouvernement, notamment au niveau des indemnités.

Au-delà de l’annonce effet pass colo, nous sommes sur la revalorisation de l’indemnité du contrat d’engagement éducatif. Cela est bien mais met en grande difficulté financière des associations.

Nous sommes très peu de grosses structures à proposer des colonies. Beaucoup d’associations font partir des enfants en colonies. La revalorisation devait être effective au 1^{er} janvier 2024 mais aux vues des difficultés, elle est repoussée au 1^{er} juillet 2024.

- **Projet d’échange avec une CMCAS d’Outre-mer**

Au regard de la complexité d’organisation des transports sur l’île de la Réunion, les pilotes de la commission Pensionnés ont décidé de ne pas donner suite au séjour et projet d’échange avec une CMCAS d’Outre-mer, validé lors du CA du 21 septembre 2023.

Une autre proposition de séjour est en cours de réflexion.

1 Approbation PV du CA N° 446 du 21/09/2023 (vote)

Eve BERTHET (CGT) – Je propose de passer au vote pour l’approbation du PV du CA du 21 septembre 2023.

DÉLIBÉRATION N°2023.045

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D’ADMINISTRATION N°446 du 21 septembre 2023

Le Conseil d’Administration, réuni ce jour, approuve à l’unanimité le procès-verbal du Conseil d’Administration N°446 du 21 septembre 2023.

Annexe associée N°1 – PV CA N°446 du 21/09/23

Résultat du vote :

- Pour : 17 (9 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 1 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Le PV du CA n° 446 du 21 septembre 2023 est approuvé à l’unanimité.

2 Convention de répartition des charges 2024 (vote)

Eve BERTHET (CGT) – La convention de répartition des charges était déjà inscrite à l’ordre du jour du précédent CA, mais le document avait été reçu trop tardivement pour l’étudier.

La convention a été envoyée en amont du CA. Une demande d’explication est provenue de la CFE. L’information sera donnée lorsque les personnes du pôle gestion seront revenues.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je précise que la question concerne l’augmentation de 3 % de charges pour la CMCAS.

DÉLIBÉRATION N° 2023.046

CONVENTION DE REPARTITION DES CHARGES ADMINISTRATIVES CMCAS-CCAS 2024

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité la convention de répartition des charges administratives CMCAS-CCAS 2024, et mandate la Présidente pour signer ladite convention.

Annexe associée N°2 - Convention de répartition des charges administratives CMCAS-CCAS 2024

Résultat du vote :

- Pour : 17 (9 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 1 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

3 Point budget : tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, budget primitif 2024 (votes)

Fabienne AUFRAY (CGT) :

- **Tableau de suivi budgétaire**

Il n'y a pas de remarque.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Le tableau est bien fait

Fabienne AUFRAY (CGT) :

- **Montant fond de caisse trésorerie CMCAS**

Lors de l'examen du coffre-fort de la CMCAS en 2019, les commissaires de la CCF avaient constaté que le fond de caisse était relativement important.

Ils ont alors proposé que les membres du Conseil d'Administration s'interrogent sur la définition d'un montant maximum à conserver en espèces dans le coffre, soit la somme de **1 000,00 €**.

Julien ORTOLLAND (CFDT) – A quoi sert le fond de caisse ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – Il peut servir sur des activités qui nécessitent un fond de caisse, pour une avance budgétaire, l'achat de décorations des arbres de Noël, etc.

Eve BERTHET (CGT) – Pour Festi'neige par exemple, le fond de caisse sert au bar.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je procède à la lecture de la délibération :

DÉLIBÉRATION N° 2023.047

MONTANT FOND DE CAISSE TRESORERIE CMCAS

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

=> RAPPORT CCF sur l'exercice budgétaire 2018 – AG CMCAS du 20/09/2019

Lors de l'examen du coffre-fort de la CMCAS, les commissaires de la CCF ont constaté que le fond de caisse était relativement important.

Ils proposent que les membres du Conseil d'Administration s'interrogent sur la définition d'un montant maximum à conserver en espèces dans le coffre, soit la somme de **1 000,00 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le montant proposé.

Le Conseil d'Administration donne tout pouvoir au Directeur Interterritorial, avec possibilité de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente décision.

Résultat du vote :

- Pour : 17 (9 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 1 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Fabienne AUFRAY (CGT) :

- **Budget complémentaire N°2**

Nous devons valider un budget complémentaire N°2 pour vider la rubrique 900.

Nous avons **1 087,52€** de ressource supplémentaire correspondant à des produits financiers, intérêts des comptes bancaires, que nous vous proposons d'intégrer dans le budget de réactivité en rubrique 8882 - SR S01.

DÉLIBÉRATION N° 2023.048

BUDGET COMPLEMENTAIRE N°2

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

=> Afin de vider la « rubrique 900 », ressource supplémentaire correspondant à des produits financiers, pour un montant de **1 087,52 €**, à intégrer dans le budget de réactivité en rubrique 8882 - SR S01.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le Budget Complémentaire N°2.

Le Conseil d'Administration donne tout pouvoir au Directeur Interterritorial, avec possibilité de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente décision.

Annexe associée N°3 - Budget complémentaire N°2

Résultat du vote :

- Pour : 17 (9 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 1 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Transferts de Crédits N°5

ACTIVITES faisant l'objet d'un transfert	Dotations budgétaires avant transferts	Mouvements de crédits	Affectation des crédits disponibles	Dotations budgétaires après transferts
		Crédits disponibles à transférer		
SLVie 36 Bellegarde/Génissiat Budget réactivité : Rub 8882 / SR S01 Budget réactivité : Rub 8882 / SR 36A	160 346,54 -500,00	500,00	500,00	159 846,54 0,00
Proximité Chambéry - Ateliers culinaires Le samedi 16 décembre 2023 (9 personnes) Budget réactivité : Rub 8882 / SR 33A Ateliers culinaires : Rub 257 / SR P30	1 904,00 648,00	144,00	144,00	1 760,00 792,00
TOTAUX 1	162 398,54 €	644,00 €	644,00 €	162 398,54 €

Fabienne AUFRAY (CGT) – Les 500 euros en négatif sont liés à une erreur. Un jeu d'écriture a été effectué pour procéder à la correction.

La proximité de Chambéry propose des ateliers culinaires, activité qui fonctionne très bien. Un atelier complémentaire est donc proposé.

DÉLIBÉRATION N° 2023.049

TRANSFERT DE CREDITS N°5

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des transferts de crédits N°5.

Annexe associée N°4 – Etat des transferts de crédits N°5

Résultat du vote :

- Pour : 17 (9 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 1 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

- **Budget primitif 2024**

Chacun a reçu la proposition de budget primitif 2024 de la CGT.

Pour la CMCAS Pays de Savoie, la contribution de l'exercice 2024 à voter est de : **505 853,00 €** (soit **3 675 €** en plus par rapport à 2023, mais augmentation du nombre de bénéficiaires), dont :

- Dépenses d'activités : 321 176,00 €
- Charges administratives : 184 676,00 €

Le budget de besoin s'élève à **736 001 €**, soit une différence de **230 148 €** par rapport à la dotation allouée.

Des modifications ont été apportées :

- Il n'y a plus de convention avec Ciné Maurienne. La ligne est remplacée par une activité de la commission jeunes agents « Alp'énergies festival » pour 1 000 €.
- Le festival de Montjoux a été annulé à cause des JO. La ligne budgétaire est remplacée par la salle Malraux.

Avez-vous des remarques ?

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Il n'y a toujours pas de ligne pour le financement des activités adultes, ce que la CFE déplore, bien que des lignes aient été ajoutées.

La CFE apprécie l'aide concernant les personnes en situation de handicap.

Le projet d'arborisation du site d'Aiguebelette ne figure pas pour l'instant.

Eve BERTHET (CGT) – Il y a bien une ligne pour Aiguebelette.

Une réponse a été apportée sur ce sujet lors du dernier CA. Des devis doivent être demandés et présentés. Le budget doit être voté à l'équilibre, il le sera en mars. Un budget complémentaire sera certainement apporté.

La CGT propose un budget à l'équilibre, avec une ligne pour le site d'Aiguebelette pour 3 000 €. Un complément sera fait sur ce budget.

Fabienne AUFRAY (CGT) - Les arbres de Noël par exemple ne coutent pas 20 000 €. L'ajout figurera sur le budget complémentaire de mars.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous rappelle la décision prise pour avoir un budget de réactivité permettant les activités et de répondre aux problématiques.

Frédéric CHARVET (CGT) - Sur Aiguebelette, la commission patrimoine va proposer la tenue d'une commission achats pour toutes les démarches engagées (douches, accès PMR). Cela ne figure pas non plus ce qui ne signifie pas que les travaux ne seront pas engagés.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – J'ai rendez-vous mercredi 20 décembre à 13h30 sur le site d'Aiguebelette pour l'arborisation. Je propose aux membres de se joindre à moi.

Frédéric CHARVET (CGT) – J'informerai les membres de la commission patrimoine de cette date. Chacun doit s'impliquer davantage. La dernière commission était seulement composée de 4 membres.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous rappelle la possibilité de contacter le Lycée Bocage de Chambéry sur ce sujet.

Il n'y a pas de remarque sur la proposition de budget de la CGT.

Fabienne AUFRAY (CGT) :

DÉLIBÉRATION N° 2023.050

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Pour la CMCAS Pays de Savoie, la contribution de l'exercice 2024 à voter est de : **505 853,00 €**, dont :

- Dépenses d'activités : 321 176,00 €
- Charges administratives : 184 676,00 €

Le budget de besoin s'élève à **736 001 €**, soit une différence de **230 148 €** par rapport à la dotation allouée.

Après avoir pris connaissance des documents et de leur présentation, puis en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à la majorité le Budget Primitif 2024, proposé à l'équilibre par la délégation CGT.

Annexe associée N°5 – Budget primitif 2024 CMCAS PDS

Résultat du vote :

- Pour : 10 (9 CGT – 1 FO),
- Contre : 3 (CFE-UNSA Energies),
- Abstention : 4 (CFDT).

Le budget est adopté à la majorité.

Frédéric CHARVET et **Eve BERTHET** (CGT) – Nous remercions Fabienne AUFRAY pour le travail qu'elle effectue.

Pause de 10h à 10h27.

4 Propositions des commissions (votes)

Frédéric CHARVET (CGT)

Commission PENSIONNES Du 5 OCTOBRE 2023	Avis du CA Décision du CA
1/ Dédommager les conducteurs dans le cadre d'un covoiturage, ou démarche à valoriser. 2/ Lors d'un prochain voyage pensionnés, la commission propose de retenir deux places pour un bénéficiaire en situation de handicap et son aidant.	Propositions supprimées

Proposition 1 : Dédommager les conducteurs dans le cadre d'un covoiturage, ou démarche à valoriser.

Laurent DUPONT (CGT) - Tout déplacement nécessite de l'organisation. Des arrangements peuvent être faits entre un chauffeur et des passagers, de la main à la main, sans passer par le budget des activités sociales.

Eve BERTHET (CGT) – Cela revient à la proposition faite par la commission jeunes agents, comme nous le faisons dans la vie courante lors de déplacements.

Pierre BROISAT (CFDT) – De quel type de déplacement parlons-nous ?
Par exemple, pour se rendre à une commission, le covoiturage est pris en charge.

Laurent DUPONT (CGT) – Il s'agit de déplacements pour se rendre sur un lieu d'activité par exemple, indépendant des instances.

Eve BERTHET (CGT) – Je tiens à préciser que cette proposition est sans intervention du budget de la CMCAS.

La proposition, telle qu'elle est écrite, porte à confusion.

La commission jeunes agents a fait la même proposition et souhaitait mettre un lien sur le site de la CMCAS pour ce covoiturage. Celui-ci n'est pas possible pour une histoire d'assurance. En effet, si la CMCAS propose, la CMCAS est responsable.

Je m'adresse à Laurent DUPONT : est-ce bien un acte citoyen qui n'impacte ni les règles budgétaires ni le budget de la CMCAS ?

Laurent DUPONT (CGT) – Oui.

Eve BERTHET (CGT) – Cette proposition ne devrait donc pas figurer.

Je rappelle qu'il faut être attentif à la rédaction et à l'interprétation qui peut en être faite. Je demande aux personnes des commissions qui rédigent les comptes rendus d'être attentives.

Pierre BROISAT (CFDT) – Nous pourrions passer le message sur le covoiturage lors d'activités, cela doit être encouragé.

Hervé DREUX (CGT) - Il est nécessaire de supprimer « dédommager ».

Il faut valoriser l'acte citoyen.

Je prends l'exemple du rassemblement des pensionnés qui s'est déroulé à La Ravoire. Il est nécessaire de faire savoir que même sans être véhiculé, il est possible de se rendre sur une activité. Plusieurs élus ont été sollicités pour emmener des personnes non véhiculées.

Eve BERTHET (CGT) – Sur les journées des pensionnés, pourquoi ne remet-on pas en place un minibus, notamment pour les personnes isolées ? Cela était fait par le passé.

Aujourd'hui nous avons 57 % d'inactifs qu'on souhaite faire venir aux journées pensionnées. Nous pourrions proposer des minibus avec chauffeur (pour rappel, personne ne veut prendre la responsabilité de conduire ce qui se comprend).

Ce budget ne fera pas couler la CMCAS.

Je demande à la commission d'intégrer cette proposition.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je pense que c'est une bonne idée.

Il faudrait aussi préciser que les gens qui souhaitaient utiliser leur voiture devraient prendre le minibus.

Laurent DUPONT (CGT) – Les bulletins d'inscription demandent des informations, y compris sur le covoiturage. Si celui-ci est souhaité, il est nécessaire de le préciser ainsi que le lieu de départ souhaité. C'est ensuite le secrétariat qui l'a contacté pour lui donner le nom de personnes à proximité qui se rendent au même endroit.

Donc, le covoiturage se fait déjà indirectement.

Les professionnels ne sont pas forcément pour le minibus.

Eve BERTHET (CGT) – C'est une décision politique. Si nous passons une commande, elle doit faire partie du budget pour sa mise en œuvre.

Laurent DUPONT (CGT) – Cela doit impérativement figurer au compte rendu.

Eve BERTHET (CGT) – Je rappelle à l'ensemble des commissions que les décisions politiques sont validées en CA ou bureau pour une mise en œuvre.

Pierre BROISAT (CFDT) – Par le passé, quand il y avait un repas par exemple, l'antenne de proximité me téléphonait pour me dire que telle personne souhaite s'y rendre mais n'est pas véhiculée. La demande était donc de faire récupérer certaines personnes.

Il y a eu des changements de personnes et je ne suis désormais plus sollicité. Une information doit être donnée au moment des inscriptions car certains ne s'inscrivent pas car ils n'ont pas de moyen de transport.

Hervé DREUX (CGT) – Le covoiturage est une chose mais ça sera peut-être 4 voitures qui vont se déplacer. Le transport en commun est autre chose. Il ne nécessitera qu'un minibus. Il doit être favorisé. Cela doit être revu et peut être intégré dans nos règles budgétaires.

Fabienne AUFRAY (CGT) – C'est déjà intégré dans nos règles budgétaires.

Frédéric CHARVET (CGT) – Sachant que le transport en commun nécessite de se rendre à un point de rendez-vous.

Jean-Marie LARGY (CFDT) - Le covoiturage est naturel pour moi et je trouve normal de le proposer.

Frédéric CHARVET (CGT) – Oui, mais quand un repas est organisé, toutes les personnes ne se connaissent pas.

Jean-Marie LARGY (CFDT) – Je trouve qu'il est plus convivial de voyager à plusieurs que seul.

Mathilde MONZIES (CGT) – Au niveau professionnel, le transport en commun sera plus simple à gérer que le covoiturage.

Quand de nombreuses personnes répondent au formulaire en souhaitant le covoiturage, cela implique de passer de nombreux appels. La mise en place de bus prendra moins de temps.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je suis d'accord mais je maintiens la problématique de se rendre à un lieu de rendez-vous pour prendre le bus. Des personnes sont isolées. Je pense que les 2 systèmes devraient être proposés.

Laurent DUPONT (CGT) – Je pense que la question du covoiturage arrive trop loin sur le bulletin d’inscription. Il est nécessaire de le mettre en tête de page en précisant que même sans être véhiculé, il est possible de s’inscrire.

Eve BERTHET (CGT) – Les journées pensionnés connaissent du succès. Néanmoins, nous pouvons nous améliorer.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je pense aussi que le covoiturage doit figurer bien en vue des formulaires.

Eve BERTHET (CGT) – La commission pensionnés doit travailler sur la formulation.

Proposition 2 : Lors d’un prochain voyage pensionnés, la commission propose de retenir deux places pour un bénéficiaire en situation de handicap et son aidant.

Frédéric CHARVET (CGT) – Normalement cela est déjà en place : l’accessibilité à un séjour ou une activité doit être précisée.
Les responsables d’activité ou de voyage doivent faciliter cette accessibilité. Une charte est en place.

Mathilde MONZIES (CGT) – Je vous montre le logo qui est acté et qui devrait figurer sur les affiches. Le groupe de travail handicap souhaite le réinstaurer sur toutes les affiches. Il est inscrit « Si vous êtes en situation de handicap, veuillez-vous rapprocher des professionnels de la proximité ». Systématiquement, quand une PMR souhaite faire une activité, il contacte un professionnel et l’activité est organisée en fonction.
Le groupe de travail peut donc répondre à cette proposition en réaxant ce logo. Les règles budgétaires tiennent compte d’avoir des places PMR sur les activités.

Serge SANCHEZ (CGT) - Le handicap ne relève pas que de la commission ASS mais de toutes les commissions. Chacune doit avoir cette pensée d’intégration.
L’accessibilité a été votée en 2005. En 2020, seuls 40 % des équipements étaient faits. Il reste beaucoup de chemin à parcourir.

Mathilde MONZIES (CGT) – En 2022-2023, il n’y a eu aucune demande. Il n’est donc pas possible de réserver systématiquement 2 places dans un bus.
Il faut donc s’interroger sur la raison pour laquelle nous n’avons aucune demande. Peut-être ne communiquons-nous pas suffisamment sur le fait que toutes les activités sont accessibles.
Il est donc nécessaire de communiquer davantage. Quand l’activité se met en place, si une PMR est inscrite, la demande sera traitée.

Laurent DUPONT (CGT) – La commission pensionnés est sensible à l’intégration aux PMR. Le logo est bien. Le visuel ne nécessite pas d’explication de texte.
Je propose de retirer la proposition et de laisser le groupe de travail s’infiltrer dans chacune des propositions d’activité avec ce logo.

Pierre BROISAT (CFDT) – Est-ce que nous savons lesquels de nos partenaires (bus) sont équipés ? Certains ne le sont pas.

Mathilde MONZIES (CGT) - Tous le sont, ils s’adaptent à notre demande.
Nous parlons du handicap mais il n’y a pas que le fauteuil.

Pierre BROISAT (CFDT) – Pour avoir fait quelques sorties, ce sont les participants qui ont fait leur transfert.

Mathilde MONZIES (CGT) – Il est important que le bénéficiaire en situation de handicap nous informe de ses besoins.

EB FC

Une communication sera faite dans le Cairn et sur le site Internet sur les activités accessibles au sein de la CMCAS, comme le handiski, le bateau, etc.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – La communication ne peut pas être ciblée.

Mathilde MONZIES (CGT) – Non, la communication sera faite à tous.

Frédéric CHARVET (CGT) - Le réseau est important. Notre manière de communiquer à nos collègues à de l'importance.

Nous retirons la proposition, elle est renvoyée au groupe de travail handicap et professionnels. Il faut remettre en avant le logo sur les activités.

Hervé DREUX (CGT) – Nous pouvons écrire 2 lignes sur l'accessibilité sur le Cairn et sur le site Internet. Un handicap ne doit pas être un frein à l'inscription.

Frédéric CHARVET (CGT)

Commission ASS - SANTE PREVENTION - RESEAU SOLIDAIRE - HANDICAP Du 30 NOVEMBRE 2023	Avis du CA Décision du CA
1/ Relance du Réseau Lien Social et Solidaire : la commission ASS propose d'associer et d'impliquer l'ensemble des membres des commissions et des SLVie dans la recherche de bénévoles. 2/ Propose d'engager une journée de travail avec les assistants sociaux et correspondants handicap des entreprises IEG, ainsi que les membres de la commission ASS.	Accord du CA

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) - Je faisais partie du réseau qui distribuait les cadeaux de Noël. Cela a été stoppé depuis la Covid. Est-ce que la démarche a repris ?

Mathilde MONZIES (CGT) – Les cadeaux de Noël sont pour les plus de 75 ans. Un article est paru dans le Cairn. La démarche reprend avec les professionnels et les SLVie. Nous avons besoin de bénévoles. Un appel à bénévoles est passé dans l'article.

A partir d'avril 2024, un courrier sera envoyé à tous les bénéficiaires de plus de 75 ans leur proposant un cadeau. Aller à leur rencontre pour leur remettre le cadeau permettra de recréer du lien pour les personnes isolées. Depuis la relance du réseau, une quinzaine de personnes souhaitent être rencontrées.

La commande de cadeaux est passée.

Le sujet doit être abordé à toutes les commissions et en CA pour avoir des bénévoles.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je me suis proposé mais je n'ai pas été recontacté.

Mathilde MONZIES (CGT) – Je ferais un point avec Olivier Aubin.

As-tu été contacté pendant la période de canicule ?

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Non.

Eve BERTHET (CGT) – Le réseau solidaire, élus et professionnels ont été sollicités pendant la période de canicule pour appeler les personnes de plus de 80 ans.

Nous devons reprendre les fichiers d'avant la Covid pour savoir si les gens souhaitent à nouveau être rencontré.

Mathilde MONZIES (CGT) – Nous avons un listing de bénéficiaires de plus de 75 ans, plus de 1 300 personnes, pour environ une centaine de bénévoles. Tous n'ont peut-être pas été recontactés.

Frédéric CHARVET (CGT) – Reprendre le listing, oui, mais il est nécessaire de développer le réseau solidaire.

Eve BERTHET (CGT) – Je précise que ce ne sont pas que des inactifs qui doivent aller à la rencontre d'inactifs. Le réseau solidaire est très important, il faut en parler à nos collègues.

Nadine LAVEISSIERE (CFE-UNSA Energie) - Il n'y a pas de limite.

Eve BERTHET (CGT) – Oui, les jeunes agents peuvent avoir besoin du réseau solidaire. Nous ciblons la population de 75 ans et plus avec le cadeau. Celui-ci n'est qu'un prétexte pour rencontrer les bénéficiaires.

Nous devons en parler à nos collègues afin qu'ils aient la connaissance de l'existence de ce réseau. L'idée est de créer du lien et d'avoir un temps d'échange.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je trouve intéressant de discuter avec des gens du même métier, c'est un point d'accroche quand on ne connaît pas la personne. Cela peut apporter quelque chose aux jeunes agents.

Mathilde MONZIES (CGT) – La zone géographique est une difficulté.

Frédéric CHARVET (CGT) :

Réunion SLVie 33 - Chambéry-Aix-Montmélian Du 25 SEPTEMBRE 2023	Avis du CA Décision du CA
1/ Sujet communication : Mettre à disposition une photothèque et une trame pour permettre aux SLVie et aux commissions de produire une affiche ou ébauche d'affiche, dans un souci de réactivité.	Le travail sera engagé début 2024 avec le pôle communication

Frédéric CHARVET (CGT) – Cela met en avant la difficulté à aller vers les populations.

Des problématiques sont rencontrées sur le temps imparti pour faire réaliser une affiche.

Un travail global sur la communication et les outils est engagé et débutera en 2024, avec le pôle communication.

Nous devons améliorer notre manière de communiquer.

Eve BERTHET (CGT) – C'est dans la continuité de la demande de la commission jeunes agents, sur « Mes activités » en ligne, de la refonte de notre site Internet.

Reprenant l'exemple de Gilles CAILLETTE pour savoir comment se positionner sur le réseau solidaire, nous constatons un réel problème de communication, sachant que de l'information est parue dans le Cairn et sur le site Internet.

La demande de la SLVie 33 est identique dans d'autres SLVie. Nous avons une vraie difficulté quant à l'obtention de nos affiches. Mais, nous devons mener un travail qui va au-delà, sur la manière de communiquer de l'information à l'ensemble de nos bénéficiaires.

Nous devons rencontrer le pôle communication avec une partie de la commission jeunes agents. C'est un enjeu que de faire connaître nos activités sociales.

Les mails arrivent souvent sur la boîte professionnelle, ce qui ne permet pas à toute la famille d'avoir connaissance des activités. De plus, les mails arrivent parfois dans les spams.

C'est un vaste chantier. Nous cherchons des solutions.

Il est nécessaire d'arrêter de recréer des affiches sachant qu'elle existe déjà et que seule la date est à changer (exemple de la galette des rois).

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je trouve que nous croulons sous les informations de la CMCAS. Vu le nombre de mails importants, il peut y avoir des loupés. Le bouche à oreille a de l'importance, notamment sur le réseau solidaire et afin de le relancer.

Eve BERTHET (CGT) – Nous avons été élus par les bénéficiaires, il est de notre devoir d'échanger avec les bénéficiaires. Nous sommes là pour faire le lien avec les activités sociales. Nous avons fait paraître un article dans le Cairn. Or je constate qu'il n'est pas toujours lu par les administrateurs. Ce message ne s'adresse pas uniquement à Gilles CAILLETTE mais à tous les administrateurs.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je pense que la solution est de contacter les personnes directement, par exemple une personne est en charge d'en contacter 10. Trop de mails et courriers postaux arrivent ce qui explique que nous ne pouvons pas prendre connaissance de tout.

Frédéric CHARVET (CGT) – J'entends mais je ne rejoins pas Gilles CAILLETTE. Nous pouvons nous féliciter d'organiser de nombreuses activités qui fonctionnent. Nous aimerions que les actifs participent davantage mais ils ne sont pas toujours informés de ce qui est proposé. Nous ne pouvons pas demander à chacun d'informer 10 personnes. Certains sont informés, d'autres non. Pour autant il n'est pas possible d'appeler chacun pour donner l'information sur telle ou telle activité. Nous devons trouver un moyen pour que chacun accède à l'information. Le bouche à oreille oui pour les sujets impliquants et augmenter le réseau mais pour le flux, nous ne pouvons pas alerter les bénéficiaires toute l'année de tous les événements. Nous lançons une action sur la photothèque avec le pôle communication. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Nous avons besoin de gens avec les compétences.

Hervé DREUX (CGT) – Pour informer d'une activité, le responsable d'activité passe par le technicien d'activités de la proximité, remplit un formulaire, propose des photos, etc. puis ceci est envoyé au pôle communication. C'est un jeu d'aller-retour qui peut prendre du temps. Si un responsable d'activités sait faire l'affiche, rien ne l'empêche de la soumettre directement.

Frédéric CHARVET (CGT) – Oui, ça devrait se passer ainsi mais nous avons des contre-exemples.

Eve BERTHET (CGT) – La photothèque est une demande mais aussi un sujet qui est revenu à plusieurs reprises. Comme le dit Hervé DREUX, il existe une trame pour le responsable d'activités. Néanmoins les délais sont beaucoup trop longs pour être réactif. Il existe une incompréhension entre les responsables d'activités et certains bureaux de SLVie. Nous devons impulser des solutions viables aussi bien pour les responsables d'activités que pour le pôle communication. De plus, il faut désormais tenir compte de « Mes activités » en ligne. Normalement, en se rendant sur « Mes activités », le visuel devrait être le même que celui de l'affiche. Mais ce n'est pas toujours le cas, la page est parfois blanche. Cela n'est pas vendeur et ne donne pas envie. Comment remettre en place quelque chose d'efficace ? Le CA se doit de répondre aux demandes, et cela ne concerne pas uniquement la photothèque. Donner une photothèque aux SLVie ne résoudra pas la problématique de communication. C'est un tout.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – La personne qui crée l'affiche doit la transmettre pour qu'elle soit mise sur le site de « Mes activités ».

Eve BERTHET (CGT) – Ce n'est pas aussi simple. Nous proposons de faire un point avec le pôle communication et Séjours & activités qui est en charge de mettre l'affiche en ligne. Nous devons trouver une issue rapide.

Eve BERTHET (CGT) :

- Calendrier des instances 2024

MOIS	DATE	Type INSTANCE	HORAIRES	LIEU
JANVIER 2024	Mardi 16 janvier	CONSEIL D'ADMINISTRATION N°448	de 9h à 16h	ANNECY Glaisins
FEVRIER 2024	Jeudi 22 février	BUREAU	de 13h30 à 16h	ANNECY Glaisins
MARS 2024	Jeudi 21 mars	CONSEIL D'ADMINISTRATION N°449	de 9h à 16h	ANNECY Glaisins
AVRIL 2024	Jeudi 11 avril	BUREAU	de 13h30 à 16h	ANNECY Glaisins
MAI 2024	Jeudi 16 mai	CONSEIL D'ADMINISTRATION N°450	de 9h à 16h	ANNECY Glaisins
JUIN 2024	Vendredi 14 juin	ASSEMBLEE GENERALE	de 9h à 16h	Lieu à définir
JUILLET 2024	Jeudi 4 juillet	BUREAU	de 13h30 à 16h	Centre M Rimboud Aiguebelette
SEPTEMBRE 2024	Jeudi 19 septembre	CONSEIL D'ADMINISTRATION N°451	de 9h à 16h	ANNECY Glaisins
OCTOBRE 2024	Jeudi 17 octobre	BUREAU	de 13h30 à 16h	ANNECY Glaisins
NOVEMBRE 2024	Jeudi 14 novembre	BUREAU	de 13h30 à 16h	ANNECY Glaisins
DECEMBRE 2024	Jeudi 12 décembre	CONSEIL D'ADMINISTRATION N°452	de 9h à 16h	ANNECY Glaisins

Après en avoir pris connaissance, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le Calendrier des Instances 2024.

EB JC

- **Ordre du Jour du prochain CA N°448 du 16/01/2024**

DÉLIBÉRATION N° 2023.051

ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS N°448

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
 2. Élection du Bureau (Vote)
 3. Délégations de Pouvoirs et Habilitations financières (Votes)
 4. Approbation du PV du CA N°447 du 13/12/2023 (Vote)
 5. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, fiche remboursement de frais 2024, ... (Votes)
 6. Propositions des commissions (Votes)
- Questions diverses

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CMCAS N°448, et décide de le convoquer le 16 janvier 2024 à 9h00.

Résultat du vote :

- Pour : 17 (9 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 1 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Jean-Marie LARGY (CFDT) – Il est nécessaire de renouveler la liste des membres du CA avec leurs coordonnées et leurs fonctions puisque des modifications ont eu lieu, comme pour Emmanuelle GONZALEZ.

Eve BERTHET (CGT) – Dès le remplacement d'Emmanuelle GONZALEZ, un rappel a été fait d'utiliser l'adresse générique. Un remplacement a été effectué, cette information a été donnée aux administrateurs. Il n'y a pas de changement concernant le numéro de téléphone et l'adresse mail de contact du secrétariat des élus.

Je vous propose d'attendre l'élection du prochain bureau, le 16 janvier 2024, pour ensuite envoyer la mise à jour des administrateurs.

Concernant le « Qui fait quoi ? », j'invite chacun à s'en emparer.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Concernant le budget, 1/3 concernent les charges administratives et 2/3 concernent les activités. Depuis que les employeurs ne nous hébergent plus, il y a des frais de location conséquents.

Où en est-on sur l'aide des employeurs ? Est-on au minimum ou est-ce qu'il n'y a plus du tout d'aide ? Comment réduire les charges administratives et qui s'en occupe ?

Eve BERTHET (CGT) – La CFE-UNSA Energie a signé l'accord de moyens bénévoles. Nous représentons des OS. Personnellement, je sais pourquoi la CGT n'a pas signé l'accord car je l'ai lu.

J'espère qu'en tant que représentant de la CFE-UNSA Energie au sein de ce CA, vous savez ce qui est inscrit dans l'accord de moyens bénévoles ainsi que les impacts sur les heures et le budget des activités sociales.

Aujourd'hui, la participation des employeurs reste inchangée.

La CCAS et la CMCAS ont fait des efforts ces 5 dernières années sur les charges. Notre trésorière suit les dépenses.

Avant l'accord de moyens bénévoles, la plus grosse partie de la téléphonie, les charges (eau, électricité) étaient prises en charge par les entreprises. Notre budget est impacté depuis 2018.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Est-ce que l'aide a réduit ?

Eve BERTHET (CGT) – Il n'y a pas de réduction en 2023/2024.

Le montant reste inchangé depuis le premier accord de moyens bénévoles.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Cela signifie que nous serons mal le jour où les employeurs décideront de baisser l'aide, tel qu'inscrit dans l'accord.

Eve BERTHET (CGT) – Oui, d'où la non-signature de la CGT.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Ce n'est pas entendable de ne pas signer. Je ne dis pas que la signature de la CFE-UNSA Energie était bien, mais ne pas signer signifie aussi de s'exposer à obtenir zéro euro.

Des gens veulent tout, d'autre font avec ce qu'ils ont.

Eve BERTHET (CGT) – J'en ai marre de ce type de réflexion. Qu'avez-vous amené pour être force de proposition pour réduire les charges ? Quelles propositions ? Quel travail avez-vous effectué avec le trésorier ?

Je peux entendre beaucoup de choses mais je ne veux pas entendre de leçon car il n'y a pas de travail collectif.

A quel moment êtes-vous aller voir la trésorière pour proposer des choses ?

Quand est-ce que la CFE-UNSA Energie veut-elle travailler collectivement ?

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – C'est à vous de mettre en place une organisation qui nous permette de nous impliquer.

Eve BERTHET (CGT) – Vous êtes administrateur comme nous tous.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – On nous reproche de ne pas participer à la réflexion pour essayer de réduire les charges administratives mais quelle organisation permet de parler du sujet ?

Frédéric CHARVET (CGT) - Le CA.

Eve BERTHET (CGT) – Quelles sont vos propositions ?

Pour exemple, le budget. Fabienne AUFRAY a envoyé à l'ensemble des OS le budget. Nous l'avons rappelé en septembre : chacun peut appeler la trésorière ou son adjoint pour poser des questions, échanger avec eux et engager un travail.

Personne ne les a contactés.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Ma réponse reste la même, il y a quelques années nous faisons cet effort mais rien n'était pris en compte. Donc à force de prendre des coups, nous avons arrêté d'être force de proposition.

Eve BERTHET (CGT) – C'est faux.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – C'est vrai. J'ai constaté par le passé que vous décidiez unilatéralement du budget. Donc nous avons arrêté, il est inutile de travailler pour rien.

Notre ressenti est celui-ci.

Laurent DUPONT (CGT) – Tu ne peux pas tenir ce discours. Si quelqu'un est transparent et nous tend des perches très souvent, c'est bien la trésorière. Luc CHARBONNIER est également présent. Nous avons une proximité directe avec eux. Chacun peut donc apporter sa contribution.

Je ne suis pas d'accord avec ta réflexion.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je parle de vécu.

Laurent DUPONT (CGT) – C'était peut-être il y a très longtemps mais notre trésorière est bien présente et prête à travailler avec chacun d'entre nous.

Elle nous l'a encore prouvé ce jour en présentant le budget et demandant des commentaires ou remarques. Personne n'en a fait.

Si on souhaite apporter sa contribution, c'est possible.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je propose que nous soyons impliqués pour participer à la construction d'une réflexion pour réduire les charges administratives. Il nous faut une instance pour cela.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Faites-nous des propositions.

Frédéric CHARVET (CGT) – A moindre échelle, il s'agit de la même chose qu'en commission patrimoine. Les loyers et le personnel sont de la CCAS. On ne pourra décider en commission patrimoine d'où seront les salariés et de qui paiera les loyers. Pour autant, nous pouvons évoquer le sujet au sein de cette instance.

Des pistes sont engagées car nous ne souhaitons pas perdre d'argent.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Le but est d'avoir plus de budget pour les activités sociales. Je trouve dommage qu'un tiers du budget primitif soit dépensé dans des loyers.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous sommes tous d'accord. Mais la remarque faite précédemment, le fait de sous-entendre que nous n'écoutons pas n'est pas acceptée car il n'y a pas de participation de la CFE-UNSA Energie.

Ne pas payer de licence adulte ne justifie pas de ne plus faire de proposition. Il y a plusieurs frustrations.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je n'ai pas dit cela. Avant, la CFE-UNSA Energie faisait des propositions mais rien n'était pris en compte.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je n'étais pas là. Mais depuis mon arrivée, il n'y a pas de proposition. Un travail conséquent est réalisé par Fabienne AUFRAY.

Un travail est engagé pour la réduction des charges avec des actions concrètes. Nous devons être plus efficaces car laisser une telle somme dans les loyers pose problème.

Les propositions concrètes doivent être discutées car elles ne sont pas simples. Elles impliquent des salariés, des loyers, etc. Nous avons réduit un loyer en fermant l'antenne de Cluses. Sur les locaux de Chambéry, un agent Enedis effectue des travaux sur la colonne électrique ce qui permettra de remettre le tarif agent sur ce local. Ce sont de petites choses mais elles sont concrètes.

Comment payer moins en maintenant la qualité de service rendue aux bénéficiaires avec les salariés que nous avons et les proximités ? Tout fermer et ne tenir qu'une antenne n'est pas forcément une bonne idée.

La commission patrimoine peut être engagée sur le sujet, sachant que les membres doivent venir.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Elle doit aussi se tenir car il y a eu plusieurs changements de date.

Frédéric CHARVET (CGT) – Gilles CAILLETTE s'excuse quand il ne peut pas être présent mais la délégation CFE-UNSA Energie a 2 sièges. Il s'agit d'un autre petit exemple qui cause des frustrations. Je propose d'en parler en commission patrimoine, et il faudra en parler avec la CCAS.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Est-ce que nous actons que la commission patrimoine s'empare du sujet ?

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous n'actons rien. Il y a une convention de répartition des charges. Les loyers sont répartis. Les propositions de la commission patrimoine sont importantes. Mais l'instance est le CA.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Comment s'organise-t-on ? Quand commence-t-on ?

Eve BERTHET (CGT) – Nous n'avons pas attendu que vous proposiez de réduire les charges. Cela fait 5 ans que nous travaillons sur les photocopieurs, sur les voitures, etc.

Nous sommes les activités sociales de l'énergie, ce n'est pas que la CMCAS pays de Savoie qui s'interroge. Le budget initial est donné aux activités sociales de l'énergie.

Lydie RANCUREL-REVOL, qui est au CODIR de la plaque, pourra confirmer que depuis un an les objectifs sont clairs avec une ligne financière à atteindre pour la plaque Rhône Alpes. Cette ligne devrait être atteinte avec une économie réalisée de 100 000 euros. Des choix ont été faits : impressions en recto/verso, en noir et blanc, rationaliser le nombre de copieurs par site, par étage, etc. Un travail est entrepris tout au long de l'année. Nous voyons cela au travers de la convention de répartition des charges. Pour autant, l'inflation intervient dans les coûts.

Je vous invite à reprendre les documents qui montrent les résultats, les efforts entrepris. Nous recherchons des leviers supplémentaires pour réduire nos charges.

Comme l'a dit Frédéric CHARVET, nous avons des salariés sur les sites de travail. Nous pouvons avoir des pistes de réflexions mais nous devons les partager avec Jean-Louis GROBEL, DIT. Néanmoins nous ne pouvons pas prendre de décision sans un travail commun.

Nous devons être attentifs aux antennes de proximité. L'accueil fait partie des activités sociales. Ce lien fonctionne encore. C'est un point de repère pour les bénéficiaires.

La commission patrimoine doit s'emparer du dossier en faisant des propositions.

Jean-Marie LARGY (CFDT) – J'ai observé les échanges. Nous pouvons admettre que les charges sont incompressibles car elles sont utiles.

Dans le budget que nous avons actuellement, il y a le volume des charges (incompressible) qui tient une place prédominante. Mais imaginons que ce qui descend du national soit plus conséquent, nous aurions plus de volume à utiliser puisque les charges fixes ne changeraient pas. Les charges représenteraient donc moins de pourcentage.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous invite à regarder le montant que préconise le Comité de Coordination dans le courrier que vous avez reçu. Nous sommes bien en-deçà des 185 000 euros qui nous sont alloués.

Regardez le travail réalisé au niveau de la CMCAS pays de Savoie et de la plaque Rhône Alpes.

Pierre BROISAT (CFDT) – Emmanuel ROBERT n'est plus représentant de la CFDT. Nous apporterons les modifications lors du prochain CA. Entre temps, en cas de besoin, je suis joignable.

Eve BERTHET (CGT) – Emmanuel ROBERT nous en a informé. Tant qu'il n'y a pas de notification officielle de votre OS sur sa démission, il ne m'était pas possible de l'annoncer en séance aujourd'hui.

Luc CHARBONNIER (FO) – Concernant 2024, l'élaboration du catalogue villages vacances est en cours. Il apparaît que le village vacances de Megève n'est plus à l'ordre du jour du catalogue été. J'ai été alerté par les salariés du village vacances de Megève.

Que fait-on humainement des salariés ?

Eve BERTHET (CGT) – Depuis plusieurs années, nous ne remplissons pas nos villages vacances l'été. Le choix a été fait d'en fermer un chaque été à tour de rôle. Pour l'été 2024, c'est celui de Megève qui sera fermé. Comme pour les autres centres, les saisonniers fidélisés auront une proposition de contrat sur un autre site.

Cela rejoint le travail de réduction des charges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

La Présidente
Eve BERTHET



Le Secrétaire Général
Frédéric CHARVET

